



**Acta fabula**  
**Revue des parutions**  
**vol. 21, n° 3, Mars 2020**  
**DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.12686>**

---

# La description revisitée

## Description revisited

**Philippe Jousset**



Stéphane Chaudier, *[Proust ou le démon de la description](#)*,  
Paris : Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque proustienne »,  
2019, 533 p., EAN 9782406078777.

---



### **Pour citer cet article**

Philippe Jousset, « La description revisitée », *Acta fabula*, vol. 21, n° 3, Notes de lecture, Mars 2020, URL : <https://www.fabula.org/revue/document12686.php>, article mis en ligne le 23 Février 2020, consulté le 01 Mai 2025, DOI : 10.58282/acta.12686

---

Philippe Jousset, « La description revisitée »

Résumé - Cette somme reprend la question de la description telle que les contours de la théorie en ont été fixés dans les années 80 par la stylistique structurale de Philippe Hamon ou la linguistique textuelle de Jean-Michel Adam, discutées ici pied à pied. Il s'agit de la sortir de « l'ornière épistémologique où elle s'est enlisée » (p. 65), sans congédier ni *a fortiori* « ruiner le modèle », mais de l'aménager pour l'adapter au corpus proustien, en « problématisant son emploi » (p. 188). Cela suppose et entraîne un certain nombre de partis pris ou postulats fermement affirmés tels que : considérer que la textualité n'est que l'une des formes possibles de la description, que celle-ci commence avec l'adjectif ; que la définition « phénoménologique » de la description se résume à la phrase *je perçois quelque chose qui m'affecte* (les phénomènes se donnant de préférence « dans leur généreuse transparence d'étants soucieux d'aller au-devant des désirs du sujet »). La description est ainsi le récit « d'une rencontre concrète avec une réalité qui n'aura pas laissé le sujet indemne ou indifférent » (p. 18) — ce que l'auteur nomme une *description vive* (« La description est le récit d'un accès à la profondeur des choses »).

Mots-clés - Description, Linguistique textuelle, Poétique, Portrait, Proust (Marcel), Style, Stylistique

Philippe Jousset, « Description revisited »

Summary - This sum takes up the question of description as the contours of the theory were fixed in the 1980s by Philippe Hamon's structural stylistics or Jean-Michel Adam's textual linguistics, discussed here foot by foot. It is a question of getting it out of "the epistemological rut in which it got stuck" (p. 65), without dismissing or *a fortiori* "ruining the model", but of adapting it to the Proustian corpus, by "problematising its use" (p. 188). This presupposes and entails a certain number of firmly asserted biases or postulates such as: considering that textuality is only one of the possible forms of description, that the latter begins with the adjective; that the "phenomenological" definition of description can be summed up in the phrase *I perceive something that affects me* (phenomena preferably being given "in their generous transparency of being concerned with going ahead of the subject's desires"). Description is thus the account "of a concrete encounter with a reality that will not have left the subject unaffected or indifferent" (p. 18) - what the author calls a *lively description* ("Description is the account of an access to the depth of things").

---

# La description revisitée

Description revisited

**Philippe Jousset**

---

## À la recherche d'une définition

Cette somme reprend la question de la description telle que les contours de la théorie en ont été fixés dans les années 80 par la stylistique structurale de Philippe Hamon ou la linguistique textuelle de Jean-Michel Adam, discutées ici pied à pied. Il s'agit de la sortir de « l'ornière épistémologique où elle s'est enlisée » (p. 65), sans congédier ni *a fortiori* « ruiner le modèle », mais de l'aménager pour l'adapter au corpus proustien, en « problématisant son emploi » (p. 188). Cela suppose et entraîne un certain nombre de partis pris ou postulats fermement affirmés tels que : considérer que la textualité n'est que l'une des formes possibles de la description, que celle-ci commence avec l'adjectif ; que la définition « phénoménologique » de la description se résume à la phrase *je perçois quelque chose qui m'affecte* (les phénomènes se donnant de préférence « dans leur généreuse transparence d'étants soucieux d'aller au-devant des désirs du sujet »). La description est ainsi le récit « d'une rencontre concrète avec une réalité qui n'aura pas laissé le sujet indemne ou indifférent » (p. 18) — ce que l'auteur nomme une *description vive* (« La description est le récit d'un accès à la profondeur des choses »). On note que, dans ces deux dernières définitions, les modes majeurs du discursif, narration et description, se voient associés, cette coopération manifestant l'un des symptômes de la problématicité de l'une et l'autre notions quand on en vient à chercher à les opposer ou même à les contraster. Dans l'étude plus précise de la phrase proustienne, il sera montré, en particulier, comment celle-ci contribue à la temporalisation de la description, tendant à inverser la hiérarchie coutumière : « au lieu que la description soit convoquée par les nécessités du récit, ce sont les anecdotes qui viennent se loger dans les plis de la description. » (p. 265)

Si elle mobilise un *voir* et un *savoir* (sur quoi mettaient l'accent les théories dont Stéphane Chaudier se démarque), la description fait surtout chez Proust bon ménage avec l'introspection ; elle serait aussi destinée à faire comprendre, mais surtout à accroître le plaisir et à « rendre singulières les choses qui tombent sous un

regard humain » (p. 110). Elle montre « ce que *peut* un œil, instantanément relié à tout l'être regardant, à sa culture, à son imagination, à son affectivité » (p. 43), et répond à un « désir de questionner ou d'évaluer les modalités de notre insertion au réel ou les tentatives de nous approprier le monde [...] pour l'habiter, pour collaborer avec les forces latentes, les gisements cachés qu'il recèle », et pour orchestrer « un puissant désir d'union érotisée, d'ouverture expansive, à la différence » (p. 295, p. 153). Décrire, dès lors,

consiste moins à faire reconnaître telle ou telle *réalité* visée par le roman, réalité que le lecteur sait le plus souvent très bien identifier tout seul, qu'à mettre aux prises les mots d'un poète et la perception du monde, afin de critiquer la perception ordinaire, superficielle ou erronée, que nous avons des choses,

mais aussi à rendre sensibles leurs dimensions cachées, le miroitement de leurs apparaîtres, et de célébrer le désir. De la réalité, la description offre « une image apéritive et non un simulacre » (p. 370). « Grand opérateur du réalisme », elle devient ainsi chez Proust, selon l'une des belles formules qui émaillent la démonstration, « un ouvroir bien réel d'irréalité. » (p. 229)

## Description vs portrait

Ces principes, contre le positivisme des mêmes théories poétiques, rectifiées, réinstallent la subjectivité au centre de la description, « carrefour où la connaissance, la mémoire et l'imagination se rencontrent » (p. 219). Jusqu'à rêver de contourner, par l'art, « la mélancolique distinction de l'"en soi" et du "pour soi" » (p. 399). Dépasant le cas de Proust, la description serait « littéraire » lorsqu'elle « consent à être symbolique, c'est-à-dire plurivoque et donc opaque » (p. 154). Nous accoutumant à concevoir chaque fragment du réel « comme un signe, comme un réservoir de sens » (p. 188), elle ne nous apprend pas grand-chose *sur* le monde, mais « nous renseign[e] plutôt sur l'activité de notre esprit face à une énigme renouvelée du monde » (p. 212), et sa théorie, par conséquent, forme une sorte d'« analytique » de « ce qui rend heureux » (p. 364).

La description au miroir de la *Recherche* apparaît plus spécifique encore : elle se montre « saturée d'enjeux existentiels et gorgée de lignes temporelles vectorisées par l'aimantation d'une vocation à la fois évidente et différée » qui en est la véritable trame (p. 65, p. 232). Le mot description prend alors un sens tout particulier : il est réservé à ce que St. Chaudier nomme « description d'art », laquelle « transforme de simples perceptions en impressions esthétiques », « explicite le point de vue d'un artiste contemplatif », blasonne « cette utopie littéraire de la vie pacifiée, réconciliée » (p. 81, p. 83, p. 222). Elle réussit alors l'« alliance entre une idée (si

possible complexe) et un affect (si possible intense) », et réalise par là le prolongement de la pensée en sentir selon une “ontologie euphorique” qui met l’homme en capacité de jouir de ce qu’il comprend » (p. 322).

Définition *ad hoc*, « forgée pour répondre à mes besoins de lecteur de Proust », s’interroge l’auteur ? Celui-ci serait-il alors à Proust ce que Ph. Hamon était à Zola ?... Ou découverte d’un sens du verbe *décrire* qui, pour être proustien, « ne saurait être complètement idiosyncrasique » ? Dans un moment de scepticisme (rhétorique ?) il est laissé au lecteur le soin de « dire si cette proposition terminologique peut se généraliser à d’autres auteurs, ou ne convient que pour Proust, ou bien ne convient pas du tout, et même pas pour Proust... » (p. 70)

La thèse développe longuement les aspects du vitalisme, maître mot, tonalité et idéologie des descriptions proustiennes, autrement nommé « spiritualité de l’immanence ». À quoi il convient d’ajouter une importante composante mémorielle et un zeste d’humour, volontiers parodique, que relaie St. Chaudier quand il se demande à quoi tend toute cette phénoménologie réflexive « qui interroge le fait pourtant si naturel de voir et de prendre plaisir à voir », mais risque de tuer « le ravissement poétique par excès d’intelligence » (dont on fera éventuellement endosser la bêtise à Mme Verdurin ou à ce « joueur de flûte » de Legrandin). Le « Bal de têtes » du *Temps retrouvé*, qui semble également remettre en question la poétique vitaliste de l’enchantement, n’en toucherait en réalité que la version inconséquente, narcissique.

Une conséquence originale et capitale de cette redéfinition de la description tient dans l’exclusion du portrait du genre descriptif, richement traité mais séparément. À côté de la « description d’art », le portrait ne relève pas, selon la doctrine défendue ici, du pictural, mais figure « la mise en relation d’un comportement et de son explication ». Le portrait serait une description, si l’on tient à l’y rattacher, mais spécialisée dans l’explication rationnelle des comportements ; sa formule, parallèle à celle de la description d’art tiendrait dans la phrase *Quelqu’un perçoit un comportement dont il analyse les motivations*. Et une éthique relierait ces deux côtés complémentaires de l’expérience de l’altérité : « Dans la description d’art, la conscience se relie au monde ; dans le portrait, elle se relie aux autres hommes. » (p. 505)

## D’une description plus secrète

L’évolution de cette description proustienne se voit retracée à travers la critique immanente que constituent les pastiches (de Balzac et Flaubert avant tout) mais aussi par la relecture des *Plaisirs et les Jours*. Comme dans cet autre banc d’essai

qu'est *Jean Santeuil*, la description s'y révèle insatisfaisante pour n'avoir comme enjeu herméneutique que le destin des héros ou du sujet descripteur ; dans la *Recherche*, au contraire, « la subjectivité restreinte au *je* est vue comme une entrave au libre et plein déploiement de la pensée. » (p. 309)

On devine qu'un roman qui « place le plus haut accomplissement de la vie dans l'écriture, et le plus haut accomplissement de l'écriture dans la description » (p. 392) possède une portée existentielle. Le lyrisme qui porte la démonstration le ferait soupçonner.

L'enjeu de la *Recherche* est de promouvoir l'artiste comme luxe d'un système (économique, social, politique) qui croyait (mais à tort) pouvoir se passer de lui. [...] En apprenant aux bourgeois sensibles à se tenir au plus près de leurs impressions, Proust leur révélait tout ce qu'il peut y avoir d'enchantement et de gratuit dans une existence par ailleurs vouée à l'utile. (p. 507-509)

Certes, mais St. Chaudier, qui annonçait d'emblée que l'« horizon indispensable des études littéraires » est de nous aider à « clarifier cet énoncé si flottant *dire quelque chose de vrai et d'utile sur le monde* » (p. 20) ne peut s'en tenir à cette justification : un projet existentiel plus sublime anime le roman en même temps qu'il « fonde et légitime l'ambition descriptive de Proust » : la description « joue le rôle capital d'une puissance de métamorphose » aux répercussions non seulement esthétiques mais éthiques (l'idée est même défendue que « le "moteur" de la phrase poétique proustienne est ontologique »). Il ne s'agit rien moins que de restaurer la confiance dans la « capacité d'atteindre une forme de vérité » (p. 101), mais il s'agit encore d'une mystique, même si le mot n'est jamais prononcé. L'auteur de *La Cathédrale profane* (2004), dont l'essai ne dissimule pas le filigrane biblique (au point de contester, par exemple, telle position de Genette au nom du dogme plurimillénaire de la trinité), redit que « tout l'effort stylistique de Proust consistera à "arracher" l'idée d'invisibilité aux institutions religieuses (juives ou chrétiennes) où elle va de soi, pour l'acclimater dans un site esthétique profane, où elle a un rendement poétique et heuristique selon lui incomparablement plus élevé. » (p. 402)

On comprend que, autant que l'étude générale d'un concept de poétique, *Proust ou le démon de la description* est une interprétation globale des enjeux de la *Recherche* : une étude de l'un par l'autre, le sort de ces deux objets étant déclarés d'emblée inséparables. Le livre est riche de la connaissance très intime que l'auteur a de l'œuvre complète, et le lyrisme de certains passages ne permet pas de douter de l'implication très personnelle du chercheur, mais l'essai est en outre nourri de l'engrais des très nombreux articles proustiens signés par lui, mais aussi de micro- et de nano-lectures étroitement stylistiques, précises, décortiqueuses (sur des marqueurs comme la préposition *en*, « opérateur de métamorphoses », par exemple, ou le verbe *sembler* et ses semblables) qu'on retrouve à plus grande

échelle dans la section « L'enchantement du réel et ses procédés ». Proust a trouvé un nouvel avocat, très persuasif, dont la plaidoirie, ne laissant rien dans l'ombre, apparaît d'autant plus convaincante doublée qu'elle est d'un examen serré des griefs qu'on peut adresser à la manière proustienne, à l'accusation en particulier que la description se paye de mots — car ce péril la menace incessamment.

## PLAN

---

- [À la recherche d'une définition](#)
- [Description vs portrait](#)
- [D'une description plus secrète](#)

## AUTEUR

---

Philippe Jousset

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : [philippe.jousset@univ-amu.fr](mailto:philippe.jousset@univ-amu.fr)